

MOYEN D'ORGANISATION, D'ACCOMPAGNEMENT ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

MATERIEL REQUIS POUR PARTICIPER A CETTE SESSION

Disposer d'un ordinateur pour réaliser les exercices

NOS MÉTHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Notre approche pédagogique favorise la transmission dynamique et pratique de connaissances et la mise en application rapide des acquis.
- Tous les participants repartent avec des solutions adaptées à leurs besoins et conseils personnalisés.
- Nous favorisons la pratique d'exercices pratiques pour transmettre des méthodes de travail pragmatiques et identifier les outils adaptés, directement applicables à l'activité des stagiaires.

PASSAGE EN JURY- DEROULEMENT DES EPREUVES

L'épreuve d'évaluation à la certification Piloter et faire évoluer sa micro-entreprise dure 30 minutes.

Elle se déroule en trois parties :

- Le jury prend connaissance d'un livrable réalisé en amont de l'épreuve. La durée maximum de cette analyse est de 15 minutes.

La production réalisée en amont de la session de jury consiste en un rapport écrit individuel d'au minimum 3 pages, sur la base du projet du candidat ou d'une entreprise fictive.

Ce rapport décrit l'ensemble des attendus de la formation et des compétences acquises

- Un entretien technique au cours duquel le jury pose des questions relatives au projet du candidat et à la présentation écrite précédente. La durée maximum de cet entretien technique est de 10 minutes.

Le jury questionne le candidat sur les éléments présentés dans son livrable.

- Le jury remplit la grille d'évaluation fournie sans la présence du candidat – 5 mn

Le jury évalue la prestation du candidat au regard des critères énoncés dans le référentiel de compétences de la certification Piloter et faire évoluer sa micro-entreprise.

Nombre de présentations/rattrapage

En cas d'échec, d'absence justifiée aux épreuves, le (la) candidat(e) pourra se présenter à la session suivante d'examen ou à l'une des sessions de l'année en cours.

Rôle du jury

Le jury évalue les compétences professionnelles acquises par le candidat, par rapport au référentiel de la certification, au moyen d'une grille d'évaluation.

Communication des résultats

Après décision d'octroi de la certification par le CERTIFICATEUR, le candidat est informé des résultats par l'organisme de formation chargé de l'organisation des épreuves de certification, BGE COTE D'AZUR.

Un parchemin est remis aux candidats ayant obtenu la certification

En cas de validation partielle des compétences décrites dans le référentiel de certification, une attestation de compétences est remise au candidat.

Voies de recours

Le candidat peut demander à consulter le procès-verbal (PV) de jury. Pour cela, une demande par écrit doit être adressée en recommandé avec accusé de réception à l'organisme de formation habilité à organiser les épreuves et constituer les jurys, dans un délai d'un mois à l'issue de la communication des résultats.

Toute contestation des résultats doit être adressée par écrit en recommandé avec accusé de réception à cet organisme dans un délai d'un mois à l'issue de la communication des résultats. L'organisme de formation habilité à organiser les épreuves et constituer les jurys examine le recours et le soumet à un nouveau jury d'évaluation.

ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

Ressources pédagogiques

Pendant toute la durée de cette formation vous recevrez différents mails vous permettant d'accéder à des ressources pédagogiques, des tests à réaliser, des vidéos à visionner pour vous aider à effectuer les travaux demandés et à monter en compétences.

- Ces ressources seront disponibles sur un Drive spécifique
- Vous aurez également accès à notre bureau virtuel. Des codes d'accès vous sont fournis et l'accès est disponible 6 mois après la fin de la formation.

Pendant toute la formation, et notamment pendant le journée de travail asynchrone (à domicile) vous pourrez contacter votre référent pédagogique, par mail (anne.montuori@bge-cotedazur.fr) ou par téléphone (04 93 89 45 65) : Anne MONTUORI sera votre interlocuteur pour toute demande technique ou pédagogique.

Une grille d'évaluation vous sera fournie par mail via un lien Google Form portant sur les acquis suivants :

- Savoir calculer le résultat fiscal d'une micro-entreprise en fonction des règles correspondant à la nature de l'activité
- Savoir appliquer la méthode d'imposition relative à l'activité
- Savoir calculer le montant des cotisations sociales d'une micro-entreprise correspondant à la nature de l'activité
- Savoir identifier l'organisation administrative et comptable à mettre en place en respectant les obligations comptables, fiscales et sociales applicables à la micro-entreprise
- Savoir identifier des indicateurs simples de suivi au niveau commercial, administratif et financier
- Savoir identifier les incidences des situations de handicap sur l'activité
- Savoir construire une matrice produits/clients
- Savoir établir un chiffre d'affaires prévisionnel de développement et les charges afférentes
- Savoir calculer un bénéfice et des charges sociales dans le cadre d'un régime au réel
- Savoir comparer les régimes micro et réel

Afin d'évaluer votre niveau au début de la formation et à la fin de la formation et mesurer la progression pédagogique

Au début et à la fin de la formation

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Avant la formation



7 jours avant la formation : Vous recevrez un mail vous indiquant l'adresse du centre et toutes les informations pratiques pour participer à cette session



4 jours avant la formation : Vous recevrez un mail de préparation vous indiquant le déroulé de la formation.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

ARGUMENTER LE CHOIX DE LA MICRO-ENTREPRISE

JOUR 1

Lors de cette première journée, nous développerons les points suivants :

- Identifier les caractéristiques du régime de la microentreprise au niveau juridique, fiscal et social
- Expliquer le fonctionnement fiscal et social de la micro-entreprise
- Lister les avantages et inconvénients du régime de la micro-entreprise par rapport aux objectifs de l'entreprise et du dirigeant

> Un apport d'outils et de méthodes vous sera fourni et nous ferons des exercices en individuel et en groupe

Travail Personnel effectué pendant la journée : Après un apport de méthodes ou d'outils

- Méthode de droit commun : Détermination du calcul de l'impôt sur revenu
- Méthode du prélèvement fiscal libératoire : principe et méthode de calcul
- Les critères de choix
- Détermination du calcul du bénéfice :
- Formule + exemples

PILOTER L'ACTIVITÉ EN MICRO-ENTREPRISE

JOUR 2

Lors de cette première journée, nous développerons les points suivants :

- Identifier l'organisation administrative et comptable à mettre en place en respectant les obligations comptables, fiscales et sociales applicables à la micro-entreprise
- Identifier des indicateurs simples de suivi au niveau commercial, administratif et financier
- Identifier les incidences des situations de handicap sur l'activité

> Un apport d'outils et de méthodes vous sera fourni et nous ferons des exercices en individuel et en groupe

Travail Personnel effectué pendant la journée : Après un apport de méthodes ou d'outils

- Indicateurs – Pertinence – Tableaux de bord
- Quels indicateurs ?
- Des exemples d'indicateurs
- Des exemples de tableaux de bord
- Exercices : Indicateurs et tableaux de bord

ARGUMENTER LE CHANGEMENT DE RÉGIME

JOUR 3

Lors de cette troisième journée, nous développerons les points suivants :

- Distinguer les caractéristiques des régimes micro et réel
- Préciser le mécanisme de la TVA collectée et déductible
- Lister les conséquences de sortie de la microentreprise (comptables, fiscales, sociales et administratives)
- Identifier les démarches à réaliser pour changer de régime

Travail Personnel effectué pendant la journée : Après un apport de méthodes ou d'outils

- Exercice : réaliser sa segmentation – Matrice
- Le dépassement des seuils de CA : Comparaison Micro/Réel
- Exercice : Réaliser un prévisionnel Micro/Réel
- Exercice : Expliquer la TVA et comment anticiper
- Exercice : Calcul prévisionnel au réel
- Le rapport à fournir pour la certification

Pour toute information complémentaire, contactez-nous !

☎ 04 93 89 45 65 ✉ contact@bge-cotedazur.fr

